



Paris, mercredi 24 septembre 2008

L'Association Nationale des Elus de la Montagne

et

LCP-Assemblée nationale

signent un accord de partenariat

Chaîne parlementaire, politique et citoyenne, LCP-Assemblée nationale a signé, mardi 23 septembre 2008, une convention de partenariat avec l'Association Nationale des Elus de la Montagne (Anem), qui regroupe aujourd'hui plus de 4000 communes, 43 conseils généraux, 12 conseils régionaux et près de 250 parlementaires. Depuis 1984, elle se mobilise pour faire reconnaître la spécificité des territoires de montagne dont « le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national » (Art. 1^{er} de la loi Montagne)

A partir d'une volonté commune de révéler toute la spécificité et les enjeux de la montagne, cette collaboration vise à améliorer et à renforcer les conditions d'information des citoyens quant aux missions des élus des zones de montagne et aux problématiques auxquelles ils sont confrontés.

A l'occasion de son 24^{ème} congrès qui se tiendra à Saint Flour les 23, 24 et 25 octobre prochains, l'Anem et LCP-An lancent un forum www.mamontagne.org. Véritable espace de dialogue et d'échanges, il permet à chacun de livrer sa vision de la montagne de demain.

Par ailleurs, une édition spéciale de l'émission d'information « ça vous regarde » sera consacrée, le 20 octobre prochain en direct à 19h sur www.lcp-an.fr puis à 21h sur l'antenne de LCP-An, à cette thématique, qui concerne nombre d'élus et de citoyens.

« Ce partenariat éditorial avec les élus de la Montagne a une signification profonde pour La Chaîne Parlementaire. En effet, il nous revient, à travers les élus, de traiter équitablement tous les territoires de notre pays. Faire entendre la voix des montagnards à partir de leur vécu et des problématiques qu'ils rencontrent, est légitime. » déclare Richard Michel, Président Directeur Général de LCP-Assemblée nationale.

« Avec ce partenariat, nous avons voulu encourager la participation de tous les citoyens à nos travaux et mettre le congrès des élus de la montagne à la portée de tous. Nous nous sommes naturellement rejoint avec La Chaîne Parlementaire qui contribue quotidiennement à une plus grande compréhension du débat parlementaire. » souligne Henri Nayrou, Secrétaire général de l'Anem, député de l'Ariège

Retrouvez la Chaîne Parlementaire Assemblée nationale sur l'offre gratuite de la TNT (canal 13), sur les bouquets des principaux opérateurs câblo-satellitaires et sur l'ADSL.

Tous nos programmes sur www.lcp-an.fr

Contact LCP Assemblée nationale

Virginie NICOLLE – Tel : 01 40 63 90 87 – vnicolle.lcp@assemblee-nationale.fr

Contact ANEM

Guillaume NICOLLE – Tel : 01 45 22 17 58 – g.nicolle@anem.org www.anem.org